

Cérémonial de la Sainte Messe

selon le missel de Paul VI

par **ANDRÉ PHILIPPE M. MUTEL**, *OSSM*

d'après chapitre 7 de *Ceremonies of the Modern Roman Rite*
par **Mgr Peter J. Elliott** (1995), *avec son aimable autorisation.*

CHAPITRE 4

CONCÉLÉBRATION

« La concélébration, remise en pratique dans la liturgie occidentale ¹, manifeste de manière privilégiée l'unité du sacerdoce » ². Le cérémonial de la messe concélébrée doit donc exprimer « l'unité du sacerdoce et du sacrifice, ainsi que l'unité du peuple chrétien » ³. Bien que la concélébration soit bien établie comme une forme normale de célébrer la messe, l'évêque diocésain garde le droit « de régler la discipline de la concélébration de son diocèse, même dans les églises et oratoires exempts » ⁴.

Comme expression de l'Église particulière, les prêtres se rassemblent autour de l'évêque. Par conséquent, la messe chrismale doit être concélébrée, le Jeudi Saint ou un jour proche. La concélébration est appropriée en des occasions telles que synode, visite pastorale, retraite ou conférence ecclésiastique ⁵. En ces circonstances, chaque prêtre peut célébrer ou concélébrer plusieurs fois le même jour, dans certains cas ⁶. Néanmoins, tout prêtre doit jouir de la liberté de célébrer individuellement, sous réserve que ce ne soit pas dans la même église, en même temps que la messe concélébrée ⁷.

Selon le niveau de solennité et les circonstances, les particularités concernant la concélébration exposées ci-après s'intègrent dans le cérémonial de la messe simple ou de la messe solennelle ⁸.

Quelques principes importants peuvent être tirés des années d'expérience depuis la restauration de la concélébration. Dans l'esprit fraternel du *presbyterium*, les concélébrants ne doivent pas s'ignorer les uns les autres pendant la liturgie concélébrée. Ils doivent agir comme une « équipe » : c'est pourquoi ils doivent s'efforcer de coordonner tous leurs mouvements et actions communs. Par exemple, ils doivent s'incliner ou faire la génuflexion ensemble, baiser l'autel et s'asseoir au même moment, et faire le signe de la croix et étendre leurs mains de manière homogène. Ils doivent soigneusement atténuer le ton de leur voix lorsqu'ils se joignent au célébrant principal au cours de la prière eucharistique. Le cérémonial de la concélébration peut ainsi clairement exprimer la signification ecclésiale de cette forme de célébration du Sacrifice du Seigneur.

¹ *SC*, 57.

² « *Inestimabile donum* », 7.

³ *PGMR* 1970, n° 153.

⁴ *PGMR* 1970, n° 155. Cf. *SC* n° 57.

⁵ *PGMR* 1970, n° 157.

⁶ *PGMR* 1970, n° 158.

⁷ Cf. *SC* n° 57, 2.

⁸ La description de la concélébration dérive de *PGMR* 1970 n°s 153-208.

Le rôle du célébrant principal, celui qui préside, doit être rendu manifeste par l'usage d'un siège présidentiel, ou d'une cathèdre pour un évêque, et par sa position dans le sanctuaire. Les concélébrants doivent cependant être placés de façon qu'ils partagent visiblement le rôle de la présidence. Leurs sièges doivent être dans le sanctuaire, derrière l'autel ou de part et d'autre de celui-ci. La disposition en demi-cercle ou « fer à cheval », avec le siège du célébrant principal à l'apex, constitue l'idéal romain, dérivé du plan des basiliques. Il est préférable que les concélébrants ne soient pas placés en une masse compacte, face à l'assemblée. S'ils doivent être hors du sanctuaire, il convient de veiller à faire apparaître clairement leur rôle presbytéral. Toutefois, ils ne sauraient être mêlés aux fidèles et l'assemblée ne peut pas être assise devant eux. Ils doivent être placés de manière à ne pas cacher la vue de l'autel à l'assemblée.

Lors d'une messe concélébrée, le calice et la patène uniques sont un signe de l'unité eucharistique, lorsque cela est possible. Dans le cas contraire, il doit au moins y avoir un calice et une patène qui se distinguent par leur taille et leur noblesse des autres vases disposés sur l'autel.

L'harmonie des ornements aide également à préciser la signification de la concélébration. Tous les concélébrants devront porter des aubes et des chasubles identiques sinon assorties, la chasuble du célébrant principal pouvant néanmoins être d'un modèle différent, autre indication que c'est lui qui préside la liturgie.

Alors que le célébrant principal porte nécessairement la chasuble, les concélébrants peuvent, le cas échéant, se contenter de l'aube et de l'étole⁹, mais les étoles utilisées doivent être d'un modèle homogène et signifiant et portées de préférence par dessus le cordon, s'il est utilisé. Il ne faut cependant pas privilégier le seul port de l'étole, car il réduit le signe visible de l'égalité que partagent les prêtres dans leur ministère sacerdotal.

1. PRÉPARATIFS - PROCESSION D'ENTRÉE

- **Sur la crédence** : assez de vin pour les concélébrants ; calice(s) ; patène(s) de préférence avec une grande hostie ou des hosties qui peuvent être rompues et partagées ; un nombre adéquat de purificateurs ; des livrets ou des cartons contenant le texte de la Prière eucharistique, au moins pour ceux des célébrants qui interviennent dans la prière.

S'il y a une procession des dons, le pain et le vin sont disposés *sur la table des dons*.

- **Avant que la procession ne quitte la sacristie**, les points suivants doivent être précisés :
 - a) où doivent s'asseoir les concélébrants ;
 - b) où ils doivent s'incliner ou faire la gémuflexion deux par deux ;
 - c) où ils baisent l'autel ;
 - d) si l'un d'entre eux doit lire l'Évangile ;
 - e) qui prononce l'homélie ;
 - f) qui sont le premier et le second concélébrants – et où ceux-ci doivent s'asseoir ; s'ils doivent se tenir debout à l'autel et quelle partie de la Prière eucharistique ils ont respectivement à lire ;
 - g) si le célébrant principal souhaite qu'un concélébrant lise ces parties de la Prière eucharistique ;
 - h) s'il souhaite que les concélébrants se joignent à lui dans la Doxologie ;
 - i) de quelle manière les concélébrants recevront l'Eucharistie ;
 - j) qui distribue l'Eucharistie à l'assemblée et où elle sera distribuée ; si la communion se fera sous les deux espèces ;
 - k) qui fera les purifications et à quel moment elles se feront.

⁹ Cf. *PGMR* 1970, n° 161.

- La procession s'ordonne en fonction de la solennité de l'occasion et du nombre des servants. Le diacre ou, à défaut de diacre, le concélébrant désigné pour lire l'Évangile, porte le Livre des Évangiles. Dans la procession, les concélébrants viennent deux par deux après le diacre, précédant le célébrant principal.

Lorsqu'ils arrivent dans le sanctuaire, ils s'inclinent profondément, ou font la gémflexion si le tabernacle est placé dans le sanctuaire. Si les concélébrants sont en nombre limité, ils peuvent attendre le célébrant principal et s'inclinent ou alors font la gémflexion avec lui.

Les concélébrants montent à l'autel et le baisent, habituellement deux par deux.

Ensuite, chaque concélébrant gagne la place qui lui a été assignée dans le sanctuaire et il se tient debout, les mains jointes. Si nécessaire, un cérémoniaire ou un servant indique aux concélébrants leurs places respectives.

Les concélébrants fragiles ou infirmes doivent être assis dans le sanctuaire avant le début de la messe.

- Le célébrant principal, s'il le juge bon, encense l'autel (voir chapitre 2, n° 1 ; chapitre 3, n° 2).

Une fois la célébration commencée, les prêtres qui arriveraient en retard ne sont normalement pas admis à concélébrer, mais dans le cas où le bon sens en ferait juger autrement, ils pourraient rejoindre les autres concélébrants de manière que leur arrivée ne se fasse pas remarquer.

2. RITES D'INTRODUCTION

La messe commence comme d'habitude.

Un des concélébrants peut introduire les versets du rite pénitentiel si la 3^e formule est retenue.

Un concélébrant peut entonner le *Gloria*, si nécessaire.

3. LITURGIE DE LA PAROLE

Les concélébrants s'assoient pour les lectures et le psaume responsorial.

S'il n'y a pas de lecteur(s), des concélébrants peuvent lire la première et la deuxième lecture.

3.1 Évangile

À défaut de diacre, un des concélébrants lit l'Évangile.

La préparation pour l'Évangile se fait selon le cérémonial décrit dans les chapitres 2 (n° 3.2) et 3 (n° 4.1 et 4.2), en fonction du degré de solennité de la célébration, sous réserve qu'un concélébrant n'a pas à demander la bénédiction du célébrant principal avant de lire l'Évangile. Il se rend directement au centre et, profondément incliné devant l'autel, les mains jointes, dit lentement à voix basse : « *Purifie mon cœur et mes lèvres, Dieu très saint, pour que je fasse entendre à mes frères la Bonne Nouvelle* ». Il prend ensuite le Livre des Évangiles sur l'autel et agit comme le ferait le diacre.

NB. *Si le célébrant principal est évêque*, le concélébrant agissant en qualité de diacre lui demande sa bénédiction avant de lire l'Évangile et, après avoir chanté ou dit l'acclamation : « *Acclamons la Parole de Dieu* », il doit porter le Livre ouvert à l'évêque qui le baise.

3.2 Homélie - Profession de foi - Prière universelle

Le célébrant principal prêche à l'ambon ou depuis son siège.

Un des concélébrants, ou le diacre, ou encore un prêtre ou un diacre en habit de chœur, prêche à l'ambon.

Le *Credo* est chanté ou récité, selon ce qui est prescrit. Comme le *Gloria*, il peut être entonné par l'un des concélébrants.

La *Prière universelle* se déroule comme il a été décrit dans les chapitres 2 et 3.

S'il n'y a pas de diacre et si aucun lecteur laïc n'est disponible, un des concélébrants peut lire les intentions.

4. LITURGIE EUCHARISTIQUE

4.1 Préparation de l'autel et des dons

Préparation de l'autel

Si un diacre sert, il prépare l'autel, sinon c'est le premier concélébrant qui remplit cette fonction, aidé par les servants, selon la description des chapitres précédents. Si nécessaire, certains des concélébrants peuvent l'assister et même remplir les fonctions incombant normalement aux servants, s'il n'y en a pas.

Les autres concélébrants restent assis.

Procession des dons

Le premier et le deuxième concélébrants peuvent accompagner le principal concélébrant quand il reçoit les dons.

Préparation des dons

En l'absence de diacre, le premier concélébrant prépare le(s) calice(s), en disant la prière : « *Comme cette eau se mêle au vin...* » et assiste à l'autel le célébrant principal.

Si les dons doivent être encensés, il assiste également le célébrant principal dans la préparation de l'encens et se tient à sa droite pendant qu'il encense l'autel. Il encense le célébrant principal, les concélébrants et l'assemblée – bien que, dans ce cas, il semble plus approprié que le thuriféraire encense lui-même l'assemblée, le rôle diaconal d'un concélébrant trouvant ses limites dans le fait que, selon le rite romain, un prêtre n'encense pas l'assemblée.

Les concélébrants restent debout après avoir été encensés.

Avant que les concélébrants ne se rendent à l'autel, le texte de la Prière eucharistique choisie (cartons ou livrets) doit leur être distribué par les servants. Il vaut mieux, en effet, ne pas placer ces textes sur l'autel, bien que ce soit souvent inévitable.

Dès que la Prière sur les offrandes a été prononcée, s'avancent les concélébrants désignés pour se tenir à l'autel ou près de celui-ci.

NB. Avant de venir à l'autel, les **évêques concélébrants** retirent leur calotte qu'ils laissent sur leur siège.

S'il y a un grand nombre de concélébrants, certains s'approchent de l'autel, tandis que les autres restent à leur place.

Les concélébrants qui se tiennent à l'autel ne doivent pas se grouper en cercle, mais se placer de manière à ne pas masquer le célébrant principal et ne pas empêcher l'assemblée de suivre l'action sacrée. En particulier, quand l'autel est de dimension réduite, comme c'est souvent le cas, ils doivent se rassembler à quelque distance de celui-ci, en arrière, ou en ligne, de chaque côté.

Dans la mesure du possible, les servants ne doivent pas se tenir debout ou s'agenouiller entre l'autel et les concélébrants.

En revanche, le diacre peut se tenir entre l'autel et les concélébrants qui doivent lui laisser la place nécessaire pour remplir son ministère ¹⁰.

Le cérémoniaire peut également avoir besoin de passer entre les concélébrants.

4.2 Prière eucharistique

Le célébrant principal ne commence pas le dialogue de la Préface avant que les concélébrants ne soient à leur place.

Si des concélébrants ont été désignés pour réciter ou chanter des parties spécifiques de la Prière eucharistique, ils observent les directives prévues pour chaque prière ¹¹.

L'ordre est le suivant : le premier concélébrant, debout à la droite du célébrant principal, étend les mains et dit la première partie de la prière qu'un concélébrant peut dire ; le second concélébrant, debout à la gauche du célébrant principal, étend les mains et dit la deuxième partie de la prière ; et ainsi de suite.

Toutefois, le célébrant principal peut choisir de dire la prière dans son entier. Pour éviter toute confusion, il doit, en ce cas, informer les concélébrants de son intention avant le début de la messe.

- À l'*épiclese*, tous les concélébrants étendent leurs deux mains (ou seulement la main droite, s'ils tiennent un carton ou un livret dans l'autre). Autant que possible, ils doivent s'efforcer de tous faire ce geste de la même manière.
- À la *consécration*, ils tendent la main droite vers les oblats, d'une manière indicative et d'un geste naturel, sans répéter le geste de l'épiclese. Ce geste, pendant la consécration, n'est pas obligatoire, mais en pratique il est généralisé et doit être sans aucun doute préféré comme plus opportun.
- À l'*élévation*, ils regardent avec dévotion l'hostie, puis le calice ; ensuite, tous s'inclinent profondément et simultanément, lorsque le célébrant principal fait la genuflexion après chaque élévation ¹².

NB. Le diacre est à genoux pendant l'épiclese et la consécration, de façon à montrer qu'il ne fait pas partie des concélébrants.

Seule la voix du célébrant principal doit prédominer chaque fois que les concélébrants se joignent à lui pour dire certaines parties de la Prière eucharistique. Par conséquent, les concélébrants doivent prononcer l'épiclese, les paroles de la consécration et toutes autres parties de la Prière dites à l'unisson, à voix très basse, de préférence un murmure.

En revanche, concélébrer *mentalement*, dans un silence total, serait contraire à la pratique du rite romain moderne ¹³.

¹⁰ PGMR 1970, n° 167.

¹¹ PGMR 1970, n° 171-191.

¹² PGMR 1970, n° 174-c.

¹³ Il ne suffit pas d'avoir et de manifester la volonté de faire siennes les paroles et les actions du célébrant. Les concélébrants doivent eux-mêmes dire sur le pain et le vin : « Ceci est mon Corps », « Ceci est mon Sang » ; sinon leur concélébration est de pure cérémonie. – Pie XII, Congrès d'Assise le 22 sep. 1956.

Si la consécration est chantée, le célébrant principal commence le chant de chaque phrase et donne le pas aux concélébrants qui peuvent participer au chant au mieux de leurs possibilités.

Après l'acclamation, lorsqu'ils se joignent à mi-voix au célébrant principal dans la prière de l'anamnèse et de l'offrande, les concélébrants ne tenant pas de livret ou de carton tiennent les mains étendues.

Quand le célébrant principal seul ou l'un des concélébrants lit une partie de la prière, les autres gardent les mains jointes.

Dans la *Prière eucharistique I*, tous les concélébrants s'inclinent profondément, les mains jointes, pour : « *Nous t'en supplions... le Corps et le Sang de ton Fils* », puis se redressent et se signent à : « *... nous soyons comblés... de tes bénédictions* ». Ils se frappent tous la poitrine à l'unisson à : « *Et nous, pécheurs...* ».

- À la *doxologie*, un seul calice et une seule patène sont élevés par le célébrant principal et le diacre ou, s'il n'y a pas de diacre, par le premier concélébrant, à la droite du célébrant principal.

La doxologie peut être chantée ou dite soit par le célébrant principal seul ou par les concélébrants unis à lui, mais si la doxologie est seulement dite, les concélébrants se joignent au célébrant principal à mi-voix.

5. RITE DE LA COMMUNION

Pendant la Prière du Seigneur, le célébrant principal et les concélébrants tiennent les mains étendues¹⁴. Seul le célébrant principal dit : « *Délivre-nous, Seigneur...* » et « *Seigneur Jésus Christ, tu as dit...* ».

S'il n'y a pas de diacre, c'est le premier concélébrant qui invite l'assemblée à échanger le signe de paix, selon l'usage du lieu.

Lors d'une concélébration, la manière romaine de donner et de recevoir le signe de paix semble toujours préférable dans le sanctuaire : soit celui qui reçoit le signe s'incline ; ensuite, celui qui donne le signe pose ses mains sur la partie supérieure des bras (près de l'épaule) de l'autre ; celui qui reçoit le signe serre les bras de celui qui le donne en les tenant sous les coudes. Chacun incline la tête en avant, légèrement à droite, de façon que leur joue gauche s'effleure presque. Il est d'usage que celui qui donne le signe dise : « *La paix soit avec vous* » tandis que l'autre répond : « *Et avec votre esprit* ». Ensuite, ils s'éloignent un peu l'un de l'autre et s'inclinent l'un vers l'autre, les mains jointes.

Si nécessaire, le premier concélébrant peut aider le célébrant principal à rompre les hosties pendant que l'*Agnus Dei* est chanté ou proclamé.

À voix basse, le célébrant principal récite la Prière avant la communion. Les concélébrants peuvent la dire mentalement en même temps que lui.

5.1 Communion des concélébrants

1° Il existe plusieurs méthodes possibles pour la communion des concélébrants.

- a) Le célébrant principal recule de quelques pas. Chaque prêtre s'approche alors de l'autel, fait la genuflexion et prend une parcelle d'hostie dans la patène avant de regagner sa place en la tenant dans la main droite soutenue de sa main gauche¹⁵.

¹⁴ Pratique approuvée par *CE*, n° 159.

¹⁵ Cf. *CE*, n° 163.

Le célébrant principal s'approche de l'autel et montre l'hostie à l'assemblée en disant : « *Heureux les invités...* ». Les concélébrants se joignent à lui et à l'assemblée pour : « *Seigneur, je ne suis pas digne...* » et communient avec respect en même temps que le célébrant principal en disant à voix basse : « *Que le Corps de Jésus Christ me garde...* »¹⁶.

Cette élégante méthode est la plus appropriée quand il y a peu de concélébrants et quand on ne manque pas de temps pour la célébration.

- b) Le célébrant principal fait une genuflexion et lui ou l'un des concélébrants (plusieurs si nécessaire) apporte la patène aux concélébrants qui prennent chacun une parcelle de l'hostie. La patène peut être passée d'un prêtre à l'autre, mais il semble préférable de la présenter à chacun d'eux.

Ensuite, le célébrant principal montre l'hostie à l'assemblée et les concélébrants s'unissent à lui pour dire : « *Seigneur, je ne suis pas digne...* ». Ils communient tous en même temps que le célébrant principal, comme en a). Cela semble la méthode la plus largement préférée.

- c) **Quand un évêque est le célébrant principal**, après avoir fait la genuflexion, il peut se tenir à l'autel et prendre la patène. Les concélébrants s'approchent de lui, font une genuflexion et reçoivent chacun de sa main une parcelle de l'hostie. Ensuite, l'évêque montre l'hostie à l'assemblée et les concélébrants s'unissent pour : « *Seigneur, je ne suis pas digne...* » et communient en même temps que l'évêque comme en a).

Ce cérémonial manifeste le rôle du pasteur au milieu de son *presbyterium*.

2° Il existe plusieurs manières possibles pour les concélébrants de recevoir le calice, mais seulement après que le célébrant principal a lui-même communié au Sang du Christ.

- a) Après qu'ils ont communié au Corps du Christ, les concélébrants s'approchent de l'autel un par un ou deux par deux. Chacun fait la genuflexion et boit au calice comme il le ferait quand il célèbre la messe, en l'essuyant soigneusement avec le purificateur. Avant de recevoir le Sang du Seigneur, le concélébrant dit à voix basse : « *Que le Sang du Christ...* ». Sans faire d'autre révérence, il repose le purificateur sur l'autel, joint les mains et gagne sa place, à moins qu'il ne soit requis pour distribuer la Sainte Communion.

- b) Les concélébrants attendent à leur place qu'un des concélébrants leur apporte le calice et le purificateur. Ce concélébrant, s'arrête devant chaque prêtre, lui tend le calice, sans rien dire. Avant de recevoir le calice, le concélébrant dit à voix basse : « *Que le Sang du Christ...* ». C'est le concélébrant chargé de ce ministère qui essuie le bord du calice. Ensuite, il passe au prêtre le plus proche.

Toutefois, sauf dans les cas où les concélébrants sont obligés de s'asseoir en rangs successifs, ce qui rendrait l'accès impossible, le calice et le purificateur ne doivent pas se transmettre de prêtre en prêtre.

- c) **Quand un évêque est le célébrant principal**, le cérémonial des évêques marque sa préférence pour l'option dans laquelle les concélébrants se rendent à l'autel où le diacre leur présente le calice sans rien dire. Chaque concélébrant fait la genuflexion avant de prendre le calice¹⁷. Ensuite, le diacre essuie lui-même le calice avec le purificateur.

Il peut sembler inapproprié qu'un diacre administre le calice aux concélébrants et, de toute manière, à cette étape du rite, les diacres aideraient à distribuer la Communion aux fidèles.

¹⁶ PGMR 1970, n° 199, est ambigu, mais il semble préférable que les concélébrants disent au moins mentalement cette prière que prononce le prêtre quand il se donne l'Eucharistie. Il est d'usage en certains lieux que le célébrant principal dise : « *Que le Corps du Christ me garde...* » de façon à être entendu des concélébrants, ce qui peut permettre de faire de leur communion une action simultanée.

¹⁷ CE, n° 164, mais la note 18 renvoie aux autres choix précisés par PGMR, n° 201-206 pour recevoir la Communion sous les deux espèces.

3° Il existe encore deux méthodes possibles pour la communion d'un grand nombre de concélébrants.

a) La plupart des concélébrants attend jusqu'à ce que le célébrant principal et les concélébrants qui l'entourent à l'autel aient reçu l'Eucharistie. Calices, patènes et purificateurs sont alors disposés sur un corporal en différents points de l'autel de façon que les concélébrants puissent y accéder aisément. Lorsque chaque concélébrant s'approche de l'autel, il fait la gémulation et prend une parcelle d'hostie sur la patène. Avant de recevoir le Corps du Christ, il dit à voix basse : « *Que le Corps de Jésus Christ me garde...* ». Ensuite, il se rend en un autre point de l'autel pour boire au calice. Avant de recevoir le Sang du Seigneur, il dit à voix basse : « *Que le Sang du Christ...* ». Tout concélébrant peut prendre l'hostie, en tremper une partie dans le calice et, en tenant la patène au-dessous de sa bouche, communier à l'hostie trempée.

Lors de grandes célébrations, on ne saurait utiliser des autels latéraux comme endroits où les concélébrants recevraient l'Eucharistie, car une telle pratique serait en contradiction avec le signe fort de l'autel unique.

b) Quand un nombre important de prêtres concélébre et qu'approcher de l'autel serait malcommode ou prendrait beaucoup de temps, quelques-uns des concélébrants vont aux autres, deux par deux, l'un portant la patène, l'autre le calice avec le purificateur. À leur place, les concélébrants reçoivent l'hostie et boivent le vin consacré.

L'intinction peut être éventuellement pratiquée : en ce cas, chaque concélébrant prend une parcelle d'hostie dans la patène, la trempe dans le calice et consomme ensuite le Corps et le Sang du Seigneur. Avant de recevoir l'Eucharistie, le concélébrant dit alors à voix basse : « *Que le Corps et le Sang du Christ me gardent...* ».

Quelques points doivent être soulignés.

- Les concélébrants ne reçoivent jamais d'hosties ayant été consacrées au cours d'une messe antérieure.
- Celui qui présente l'hostie à un concélébrant ne dit jamais : « *Le Corps (Sang) du Christ* », car les concélébrants le reçoivent en tant que célébrants de la messe et non comme simple participants.
- Pour la même raison, la parcelle d'hostie n'est pas tendue au concélébrant ou posée dans sa main. Il la prend lui-même dans la patène et la tient entre ses doigts¹⁸.
- Ayant pris une parcelle d'hostie, le concélébrant ne la dépose pas ensuite dans la paume de sa main, ni ne la rompt au-dessus de sa main.
- Seul le célébrant principal élève l'hostie rompue à : « *Voici l'Agneau de Dieu...* ».
- Un concélébrant peut choisir de garder l'hostie dans sa main pour la tremper ensuite dans le calice et consommer le Corps et le Sang du Seigneur¹⁹, mais la valeur du signe de la concélébration serait diminuée si l'intinction était pratiquée par tous les concélébrants. En tout état de cause, cette pratique n'est généralisée que s'il n'y a pas assez de vin disponible avant la messe ou s'il s'est trouvé que le contenu du calice ne permet pas à tous les concélébrants de recevoir le Sang du Christ selon le mode ordinaire.

¹⁸ Sauf CE, n° 163.

¹⁹ PGMR 1970, n° 206.

5.2 Purifications

Il va sans dire qu'après la communion, ce qui reste dans le calice n'est pas consommé à l'endroit où a été distribuée la Communion, ou ce qui serait pire, pendant le retour à l'autel ou à la crédence.

Le(s) diacre(s) et/ou certains des concélébrants consomment ce qui reste de vin consacré et procèdent aux purifications, de préférence à la crédence ou, si nécessaire, sur le côté de l'autel.

Les vases sacrés peuvent être laissés convenablement recouverts sur un corporal dans le cas où les purifications sont faites après la messe, soit à la crédence, soit sur le côté de l'autel, mais en aucun cas à la sacristie.

À la crédence, ou près du tabernacle, des dispositions doivent être prises pour permettre la purification des doigts de ceux qui ont distribué la Communion. Un servent peut s'approcher du célébrant principal et lui présenter un récipient d'eau et un purificateur à cette fin.

Quand le célébrant principal est un évêque, les servants lui apportent l'aiguière, le bassin et le manuterge.

5.3 Après la communion

Les concélébrants sont assis pour une prière silencieuse. Ils se mettent debout lorsque le célébrant principal se lève pour la Prière après la communion.

6. RITES DE CONCLUSION

À la bénédiction, les concélébrants font le signe de la croix sur eux-mêmes, mais ne « concélébrant » pas la bénédiction avec le célébrant principal.

Le diacre (ou le « diacre de la Parole »), ou le premier concélébrant, chante ou proclame l'envoi.

Ensuite, le célébrant principal baise l'autel²⁰.

Il existe plusieurs méthodes alternatives pour la sortie des concélébrants en fonction de leur nombre :

- S'ils sont nombreux, ils peuvent saluer l'autel au moment où le célébrant principal le baise, et commencer aussitôt à quitter le sanctuaire, ou les autres places qu'ils occupent, conduits par les servants.
- En revanche, s'ils ne sont que quelques-uns, ils forment une ligne devant l'autel avec le célébrant principal et les servants. Tous ensemble, ils s'inclinent ou font la gémuflexion (si le tabernacle est placé dans le sanctuaire).
- Si l'hymne de sortie est suffisamment longue, les concélébrants peuvent venir devant l'autel et s'incliner, ou faire la gémuflexion, deux par deux. En ce cas, les servants les conduisant à la sacristie doivent se déplacer lentement pour éviter de rompre l'unité de la procession de sortie.
- Quand il y a de nombreux concélébrants et que certains d'entre eux ont été installés à distance du sanctuaire, ceux-ci peuvent rester à leur place jusqu'à ce que le célébrant principal, les autres concélébrants et les servants aient quitté le sanctuaire, et les suivre alors en une procession distincte – cela n'est toutefois guère souhaitable et tend à diminuer leur rôle dans la célébration.

En arrivant à la sacristie, si la place le permet, les concélébrants doivent se ranger en ligne devant le crucifix ou la croix de procession, tenue par le porte-croix, le célébrant principal occupant le centre. Tous font la révérence habituelle en même temps.

<http://www.ceremoniaire.net/>

²⁰ Cf. *PGMR* 1970, n° 208.